

## Programme décennal de dragage d'entretien du chenal de la Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine par Mines Seleine

Dossier : 6211-02-133

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 11 avril au 26 mai 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien du chenal de la Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine* par Mines Seleine a pris fin le 26 mai 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 mars 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 11 avril au 26 mai 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée, souhaite réaliser des travaux de dragage d'entretien qui seraient nécessaires, au cours de la décennie 2018-2028, au maintien des profondeurs sécuritaires et originales du chenal de navigation de Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine. Ce chenal de navigation a une longueur de 10,7 km, dont 7,8 km à l'intérieur de la lagune de Grande-Entrée. Depuis la rive vers le large, les profondeurs à maintenir sont de 7,3 m sur les 7,8 premiers kilomètres à l'intérieur de la lagune et de 8,3 m dans la portion du chenal située à l'extérieur de cette lagune. L'excavation des matériaux se ferait à l'aide d'une drague hydraulique suceuse-porteuse et la majorité des matériaux dragués feraient l'objet d'une mise en dépôt en mer. La possibilité de valoriser une portion des matériaux dragués à l'aide d'un dépôt terrestre serait également évaluée.

En se basant sur les données historiques d'ensablement, les dragages pourraient avoir lieu à une fréquence de deux à cinq ans, pour un total de trois à six dragages à l'intérieur d'une période de dix ans. Le début des travaux est prévu pour le printemps de 2018.

Le coût du projet est estimé à plusieurs millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 11 avril 2017)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### La gestion des sédiments dragués

- les objectifs de valorisation ;
- le suivi des sites de dépôt dans le temps ;
- la possibilité de créer d'autres îlots artificiels dans la lagune ;
- l'impact de l'érosion de la côte sur la qualité des sédiments dragués ;
- l'impact des sédiments sur la qualité de l'eau (turbidité) et la faune aquatique.

#### La fréquence des dragages

- la justification de l'augmentation ;
- l'effet des changements climatiques.

#### **La protection de la lagune**

- le plan des mesures d'urgence en cas d'échouement d'un navire ;
- l'importance d'éviter les opérations de déballastage pour ne pas introduire d'espèces envahissantes ;
- la pertinence d'établir un portrait écologique de la lagune afin d'apprécier son évolution depuis les études universitaires faites dans les années 1970 ;
- l'impact du chenal sur le dessablement de la pointe et les options pour la recharger.

#### **Les autres préoccupations**

- la possibilité de proposer des projets de compensation pour les possibles pertes encourues par la pêche commerciale.

### **Les activités d'information et de communication**

#### **Les centres de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

<b>Centres</b>	<b>Adresses</b>
Bibliothèque de Grande-Entrée <i>Accès Internet gratuit</i>	214, route 199
Bibliothèque Jean-Lapierre <i>Accès Internet gratuit</i>	37, chemin Central, Havre-aux-Maisons

#### **Le site Web**

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
12 avril 2017	<i>Journal de Montréal</i>	
12 avril 2017	<i>Journal de Québec</i>	
14 avril 2017		<i>Le Radar</i>
28 avril 2017		<i>Le Radar</i>

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
11 avril 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	209	Site Web et compte Twitter du BAPE 1070 abonnés
2 mai 2017 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1080 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 2 mai 2017 à 19 h 30 (heure locale de l'Atlantique)
<b>Lieu</b>	Capitole de l'Est 214, route 199 Grande-Entrée
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Diane Paquin, directrice des communications
<b>Accueil et prise de notes</b>	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
<b>Promoteur</b>	M. Jonathan Olson, chargé de projets, GHD M. Olivier Berman, directeur général, Mines Seleine K+S Sel Windsor Ltée. M. Jean Vigneau, ingénieur de production, Mines Seleine K+S Sel Windsor Ltée. M. Emos Dumas, superviseur des activités portuaires, Mines Seleine K+S Sel Windsor Ltée.
<b>Assistance</b>	8 personnes
<b>Durée</b>	1 heure 16 minutes

## Les relations de presse

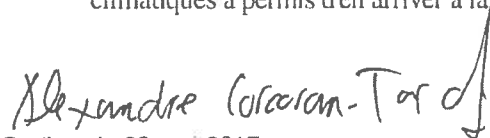
Un représentant du journal *Le Radar* était présent à la séance d'information tenue le 2 mai dernier à Grande-Entrée.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite de la séance d'information du 2 mai dernier, le journal *Le Radar* a fait paraître un article qui reprend essentiellement les éléments de la description du projet, ses impacts et les mesures d'atténuation prévues par le promoteur, ainsi que sur le déroulement de la séance d'information et des préoccupations soulevées par quelques citoyens lors de cette séance d'information.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 29 mai 2017

Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications